

Hassan FORŪGHĪ  
Université Chahid Chamran

## La poésie bachique dans la littérature persane

La description du vin dans la littérature persane remonte à une tradition très ancienne. Ayant évolué, au cours du moyen âge, en un genre en vers, dit *sāqīnāma*, cette poésie bachique jouira d'une grande vogue aux XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles.

Dans l'*Avestā*, le terme *madha* correspond au mot persan *mey*, « vin », et le vin de *Homā* est ainsi qualifié : « Oui, tous les autres *madha* rendent furieux sauf le *Homā* qui rend vraiment calme. L'ivresse de *Homā* donne une gaieté exquise à celui qui sait le caresser comme on caresse son petit enfant. Le *Homā* est, en effet, fait pour de tels gens et leur sert de remède » (*Homā yašt*, *Yasna* 10, strophe 8). *Homā* ou *Haomā* en langue avestique (*Soma* en sanscrite) est une plante sacrée dont le jus élargit l'esprit. Liberté d'expression, apparition de sentiments gracieux et poétiques, et même pressentiments justes ou vrais présages, sont d'autres effets produits par la consommation saine de *Homā*, qui font croire aux Aryens qu'une force extérieure et surhumaine réside en cette plante

qu'ils nomment le dieu *Homā*<sup>1</sup>. Ces qualités connues par *Homā yašt* dans l'*Avestā* sont équivalentes à celles attestées dans les textes plus tardifs en pehlevi, le persan sassanide, où le mot *madha* prendra une forme abrégative et sera désigné par le terme *mad*, lui même remplacé par le mot *mey* dans le persan moderne.

Outre le *Homā*, le vin de raisin est en usage chez les anciens Perses, et, selon plusieurs textes littéraires et historiques, il est même considéré comme une « invention » iranienne<sup>2</sup>. Selon les récits nationaux, c'est Jamšīd, un des rois Pišdadides (première dynastie légendaire de l'Iran) qui a "découvert" le vin de raisin. 'Awfī, écrivain et savant iranien (1176-1232), dans le livre IV de son *Javāmi' al-Ḥikāyāt*, recueil des récits historiques et littéraires, écrit : « Le vin est une découverte, dit-on, du temps de Jamšīd, surnommé alors *Šāh Dārū* ("remède suprême"). Jamšīd, aimant beaucoup le raisin et ne pouvant s'en servir en hiver, en a fait extraire le jus afin de le conserver et d'en boire toute l'année. On enferme le jus dans un pot et le roi vient en goûter chaque jour. Le jus commence à fermenter, mais, s'apaisant après quelques jours, il perd sa douceur et le goût en devient très amer. Vu ce changement extraordinaire, le roi croit que le jus a tourné au poison. Il fait boucher le pot et le laisse de côté. Le roi a une jeune servante très belle qui souffre des maux de tête si violents qu'elle préfère mourir. Ainsi, elle prend de ce soi-disant poison pour mettre fin à sa vie. Mais "le poison" lui

---

1. Sur les qualités et le culte de *Homā* chez les anciens Perses, voir David Stophlet Flattery et Martin Schwariz, *Homa and Homaline. The Botanical Identity of the Indo-Iranian Sacred Halucinogen "Soma" and its Legacy in Religion, Language and middleeastern Folklore*. Berkeley, University of California Press, 1989, 211 p.

2. « La vigne est une plante originaire d'Asie Mineure et donc de l'Empire Perse », M. Moīn, *Mazd Yasnā et la littérature persane*, (Téhéran, 1976), p. 433. Aussi, dans les poèmes bachiques de Manūčehrī, le vigneron est-il toujours zoroastrien, et selon Khāqānī, dans son *Tuhfat al-'Arāqayn*, le vin est « farzand-e majūs » (fils zoroastrien).

donne une aisance et une allégresse particulière. Son mal de tête décline ; elle rentre à la maison tranquille et, fatiguée d'une longue insomnie, s'endort tout de suite. Elle dort vingt-quatre heures de suite et se réveille toute remise. On raconte l'histoire à Jamšīd. Il en boit et ressent ensuite un grand plaisir. Depuis, on s'en sert pour la plupart des maux et des maladies et on le nomme "Šāh dārū" ».

D'autres auteurs comme M. M. Āmolī dans son *Nafāyis al-Fonūn fi 'Arāyis al-Uyūn*, Khayyām dans son *Nowrūz-nāma*, et Rāvandī dans son *Rāhat al-Šudūr*, ont raconté à peu près la même histoire sur l'apparition du vin en Iran. Ferdowsi, (940-1020) dans son *Šāhnāma* (*Livre des Rois*), évoque pour la première fois le nom de Jamšīd qui boit du vin : « Assis sur le trône, le roi Jamšīd/Tenant dans la main la coupe d'or de vin ». Et Vaḥid-e Qazvīnī, poète persan du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans son *Sāqīnāma*, nous rappelle le nom de Jamšīd comme l'inventeur du vin : « Viens échanson, rappelle le sou-venir des morts/Donne une lumière, rend leur esprit joyeux. /Parle de Jam qui en fermant le raisin dans la jarre/Immortalisa son nom par cette Source de Vie. /S'il est mort et son jour s'est assombri/La lumière de son vin rayonne toujours de sa tombe. »

Ainsi, attribuant "la naissance" du vin au temps de Jamšīd, le terme *Jām-e Jam*, « la coupe de Jamšīd », employé dans la littérature persane comme une coupe légendaire et mystérieuse reflétant l'univers, devient aussi synonyme de la coupe de vin. Et depuis, de nombreux poètes comparent cette dernière à celle de Jamšīd. Voici l'exemple de Ḥāfez : « Échanson, apporte-moi du vin et dis à *moḥtaseb* ("surveillant des mœurs")/Qu'il ne nous démente pas, *Jam* n'avait jamais eu une telle *Jām*. /Le plaisir de la séance de Jamšīd c'est, dit-on, /De boire une *Jām*, car *Jam* ne survivra pas. /Qui peut porter aux rois le message de moi-mendiant/Qu'au quartier des taverniers, une *Jām* vaut mieux que deux mille *Jam* ». Et celui de 'Ezzat-e Akbarābādī, poète du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Que

nos prédécesseurs soient salués de notre part/Car, c'est d'eux que la taverne a son éclat. /Les parties de plaisir n'ont déjà jamais été parfaites/Platon y a apporté la Jarre et Jamšīd Jām. »

L'usage du vin trouve ensuite, avec la musique, une place privilégiée dans les festins et les plaisirs de la vie iranienne ancienne : d'abord chez les mondains et progressivement chez le public, et on s'applique ainsi à améliorer la culture de cultiver la vigne et la fabrication du vin. Sous les Sassanides (III<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles), parmi les parcs et les milieux de plaisir, on peut parler des tavernes et des cabarets construits en Mésopotamie, dans les vallées et sur les rives de Tigre et d'Euphrate. Il y a des vignes et des vignobles très connus dans les environs de ces "cafés-concerts", situés surtout près des châteaux des Parsis ou des monastères des chrétiens. Dans ces cafés ou ces "paradis temporels" selon le terme de Ibn Mu'tazz (poète arabe du X<sup>e</sup> siècle), on sert les fameux vins de ces vignobles, parfois nouveaux et alors servis directement des tonneaux, et parfois vieux dans les bouteilles portant les indications sur la qualité et l'année de production qui remonte quelquefois à cinquante ou même soixante ans. Sous les Sassanides on prenait du vin presque dans toutes les fêtes et tous les festins, et les rois sassanides se permettaient même de s'enivrer, une fois par an, à la fête de Mehragān où on illustre Mehr ou Mithra, dieu de lumière, au seizième jour du mois de Mehr, septième mois de l'année iranienne<sup>3</sup>. On retrouve ainsi une ancienne tradition chez les Zoroastriens, qui est de faire du vin à la naissance de chaque enfant, de s'en servir à cette occasion et d'en mettre une partie dans des jarres, qui seront conservées jusqu'à son mariage ; le vin sera alors servi comme une boisson qui porte bonheur<sup>4</sup>.

Avec l'islam, l'usage du vin est interdit chez les musulmans, bien qu'un usage modéré en soit permis par le judaïsme et le christianisme. Sur l'histoire de cette interdiction,

3. Voir Pur-e Davūd, « Farvardīn », *Iran-e emrouz*, 3<sup>e</sup> année, n° 1.

4. Voir M. Mo'in, *Mazd Yasna...*, *ibid*.

Šojā', dans son *Anīs al-Nās* (« Ami du peuple »), écrit : 'Umar Khattāb, second calife des musulmans, avec un groupe des amis de Mahomet, le prophète de l'islam, vont voir leur Seigneur et lui demander de donner son avis sur l'usage du vin en tant qu'un fait nuisible pour la raison et pour la fortune, et voici sa réponse par la voix du Coran : « Ils t'interrogent sur le vin et le jeu de hasard – Dis : Dans les deux il y a grand péché et quelques avantages ; mais le péché y est plus grand que l'utilité ! » (Coran, II, 219). Mais par la suite des débauches et des accidents provoqués par l'usage du vin, l'interdiction devient absolue : « Ô, les croyants ! Oui, le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'ordure, œuvre du diable. Donc, à écarter. Peut-être seriez-vous gagnants ? » (Coran, V, 90). L'usage des boissons al-coolisées est qualifié d'œuvre du diable et définitivement interdit<sup>5</sup>.

Cependant, malgré cette interdiction générale du vin, certains commentaires ont été faits pour rendre légitime son usage par les gens de bon sens et bien intentionnés. Abū Hanīfa (696-767), théologien et législateur musulman, fondateur d'une des quatre écoles juridiques de l'islam orthodoxe, « a prescrit l'usage de certaines qualités de vin ». Selon sa sentence, le vin a été en usage parmi ses adeptes en Iran et dans les pays musulmans de l'est, mais toujours interdit en Arabie et chez les musulmans des pays méditerranéens<sup>6</sup>.

'Attār, poète mystique (1150-1220), dans son *Bolbol-Nāma* (« Lettre du rossignol »), explique, dans un quatrain, la raison pour laquelle le vin a été interdit : « Ne te rends pas ivre devant la populace/Car l'ivresse divulgue les secrets. /On a interdit l'usage du vin/Car on s'en servait parmi les vauriens. »

5. Šojā', *Anīs al-Nās*, éd. Iraǰ Afshar, p. 195, cité par M. Rāvandī, *Tāriḫ-e eǰtemā'ī-ye Iran (Histoire Sociale de l'Iran)*, vol. VI (Téhéran, 1368/1989), p. 255.

6. Rāvandī, *op. cit.*, p. 273.

Jalāl al-Dīn Moḥammad Mowlavī (1210-1273), l'auteur du *Mathnawī*, donne une autre explication sur l'interdiction du vin : « Le vin ne fait pas de mal dans toute tête/Il rend plus ardent ce que l'on est. /Si on est sage, il donne de l'éclat à la sagesse/Si on est rétif, il rend plus indocile. /Mais, la majorité étant de mauvais caractère/Le vin a été interdit à tous les gens de la terre. /La Loi jugeant la majorité malfaisante/Elle a désarmé tous les brigands. »

De nombreux médecins, savants, gens de lettres ou hommes politiques se sont prononcés sur les méfaits de l'ivrognerie ou les bienfaits d'un usage modéré du vin. Razès, médecin et philosophe musulman d'origine iranienne (865-923), dans le chapitre IV de son *Al-Ṭebb al-Ruḥānī* [médecine spirituelle], fait remarquer les accidents nocifs de l'accoutumance à l'alcool : « S'accoutumer au vin et en être toujours pris, dit-il, rend l'homme malheureux et malade. On est ainsi en proie aux trébuchements, aux fièvres chaudes, aux inflammations sanguines et biliaires dans les entrailles et les viscères, à la convulsion, à l'asphyxie, à la congestion, etc. De plus, exagérer dans la consommation du vin empêche d'être dans le vrai, diminue la raison, rend insolent, et excite surtout les passions charnelles et bilieuses ».

Jāheẓ (782-877) dans son *Al-Tāj fī Akhlāq al-Mulūk* [la bonne conduite des rois], Abū-Manṣūr Heravī, médecin iranien (X<sup>e</sup> siècle), dans l'article « vin » de son *Kitāb al-'Abniya fī Ḥaqāyiq al-Advīya* [Sur les qualités des remèdes], Nāṣer-e Kḥosrow (1015-1102) dans son *Safarnāma* [Relation de voyage], Khayyām, (XII<sup>e</sup> siècle), dans son article « *Sur les bienfaits du vin* », et 'Awfī (1176-1232) dans son *Javāmi' al-Hikāyāt*, ont aussi largement parlé des conséquences fâcheuses de l'ivrognerie et des bienfaits d'un usage modéré du vin.

Outre les points de vue développés dans les textes historiques et littéraires, c'est surtout dans la poésie persane, et plus particulièrement dans les *Sāqīnāma* des XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, qu'est reflétée la description la plus belle et la plus

gracieuse du vin, et nombreux sont les poètes qui se sont mis, dès les premiers siècles de la littérature persane, à chanter le vin et à composer des poèmes bachiques ou des *khamrīya* qui seront perfectionnés et nommés alors *Sāqīnāma*. Aussi, comme il y a eu, sous le même nom, un air de musique avec lequel on chantait ces poèmes, on admettra facilement que le *sāqīnāma* n'est pas seulement une invention purement poétique, mais une nécessité des parties de plaisir du temps. Sans oublier que la plupart de ces *sāqīnāmā*-s ont une vocation uniquement mystique et spirituelle.

Dans la composition de leurs poèmes bachiques, les premiers poètes persans sont inspirés des poètes arabes, surtout d'Abū-Nuwās lui-même d'origine persane. Au cours des premiers siècles, les poètes ont composé des vers épars ou des poèmes sur le vin, l'échanson, la coupe et la taverne, qui sont recueillis dans leurs anthologies et leurs *dīvāns*. Les exemples les plus considérables sont d'abord le célèbre *Qaṣīda* de Rūdakī (859-941), le « maître de la parole » et le « père de la poésie persane », intitulé *Mādar-e Mey* [la mère du vin], où le poète décrit le procédé de la production du vin. Cette longue ode débute ainsi : « Il faut sacrifier "la mère du vin" pour lui arracher les enfants et les renfermer ». Puis, Il y a le célèbre sonnet de Baššār-e Marghazī (10<sup>e</sup> siècle) qui est considéré comme un des premiers grands poèmes bachiques de la littérature persane et qui commence ainsi : « La vigne a été créée par Dieu et pour la joie/La joie et la gaieté sont toutes l'œuvre de la vigne ».

Parmi d'autres poètes qui ont composé, dans les premiers siècles, des poèmes bachiques, on peut citer Ghazāeri-ye Rāzī, Masrūr-e Ṭāleqānī, Abū Šakūr, 'Asjodī, Kasā'i-ye Marvazī, etc. Mais Manūčehrī (XI<sup>e</sup> siècle) est le premier poète persan qui s'occupe vraiment de *Khamrīya* et compose plusieurs poèmes assez longs sur le vin. Comme la plupart de ses prédécesseurs et de ses successeurs arabes et persans, il décrit, tout au début de ses *qaṣīda*, dans un long poème, le procédé

de la production du vin qui vaut la peine d'être cité ici *in extenso* :

« La vieille vigne a mis au monde plusieurs filles/Sans aucun mal, sans aucune histoire. /Elle les a mises au monde toutes à la fois/Toute seule, ni sage-femme, ni secourable. /Qui a mis au monde des enfants de telle manière/Sans avoir du mal ou sans avoir de la fièvre ?

« Quand la mère met au monde ces petites enfants/Elle les accroche tout autour de son ventre. /Elles étaient toutes rondes, sans pieds, sans membres/Ces cent trente enfants s'étaient donnés la main. /Il y avait deux grains dans le ventre de chacune /Elles n'avaient ni os, ni veines, ni nerf... »

« Quand la vieille mère regarde ces fillettes/Elle les trouve toutes vertes, les petites comme les grandes. /Elle leur étale une couche de feuilles vertes/Sans leur donner à boire ou à manger. /Ces petites enfants ne faisaient aucun bruit/Avez-vous vu ne pas pleurer l'enfant affamé ?

« Le vigneron se demande : quelle idée/De ne pas allaiter les nouveau-nés !/La mère ne fait attention à leur nourriture/Ni elle leur enlève les fers. /Ces petites enfants vont mourir de faim/Je deviens presque fou, ô prodige !

« Le vigneron s'en va très vite/Puiser de l'eau dans un puits par treuil. Si je n'ai pas de lait de la mère, se dit-il/Il m'est possible de vous donner de l'eau jour et nuit. /Celui qui se met à un tel bienfait, sera récompensé/Jusqu'à ce que Dieu trouve un moyen à votre intérêt... »

Le texte se poursuit en évoquant la surprise du vigneron qui, ayant quitté ses "enfants" pour un séjour d'une semaine à la ville, les retrouve "noircies... le visage rougeâtre... d'autres jaunies" et ; surtout, il découvre avec horreur qu'elles sont toutes enceintes ; comment cela a-t-il pu se produire ? Les "filles de vigne" avouent humblement que les seuls coupables sont le soleil et la lune. Le vigneron n'en croit bien sûr rien, et décide de les décapiter. Voici la suite du texte :

« Si elles ne sont pas mortes après être décapitées/On pourra croire alors qu'elles ont le soleil pour père. /Car ni le soleil, ni la lune/ Ne se meurent jamais. /Mais si jamais elles sont d'un autre père/Je jure le ciel qu'elles ne survivront pas.

« Le vigneron coupe alors le cou de toutes ces enfants/Du cou d'aucune n'a coulé une goutte de sang. /Aucun gémissement ou le moindre mouvement/Il les versa alors dans un bassin tout doucement. /Mais il les a piétinées et écrasées de la fureur/Qu'elles lui avaient donnée par leur manœuvre.

« Il leur enleva alors la peau, l'os et le foie/Versa leur sang dans une jarre et la ferma. /Il a enduit de mortier la bouche de la jarre/Il l'a ensuite couverte d'une énorme toile. /Et il l'a laissée alors de côté/Cinq ou six mois, bien fermée.

« Il revient un jour vers la jarre comme un roi orgueilleux/Pour voir ce qu'il est arrivé aux enfants malheureuses. /Il faisait pleine nuit quand il s'est penché sur la jarre/Il a vu mêlés tous les sangs là versés. /De leur visage clair, comme celle de la lune/Une brillante lumière montait au ciel.

«Elles sont innocentes ces beautés, se dit le vigneron/Elles sont sans doute enfantées du soleil et de la lune. /Leur race remonte à deux grands rois/Qu'importe si leurs mères sont des noires. /Il est temps de les libérer/Il est l'heure de m'en réjouir.

« Organiser une partie de plaisir avec luth et harpe/Y fournir cédrat, coing, narcisse, sucreries et kebab. /Boire le matin de ce vin rouge/Qui a la couleur de rubis, et le parfum de l'eau de rose...<sup>7</sup> ».

La poésie bachique persane, inspirée donc, à l'origine, de la poésie arabe, prend, au cours des siècles, une forme propre et particulière. Cette forme, nommée *Sāqīnāma*, devient un genre privilégié ; le plus beau et le plus gracieux de la littérature persane. Dans ce genre de poème où on décrit, comme dans tout poème bachique, le vin, l'échanson, la coupe, la

7. Manūčehri, *Dīvān*, éd. M. Dabīr-Syāqī, Téhéran, 1968, pp. 156-162. La suite du poème est un éloge du sultan Mas'ūd *Ghaznavide*.

taverne, etc., il y a toujours des vers adressés à *sāqī* (l'échanson), et à *moghannī* (le chanteur-musicien), qui justifient leur nomination de *Sāqīnāma* et *Moghannīnāma*.

Le *sāqīnāma* et le *moghannīnāma* qui constituent les éléments indépendants d'un poème, sont donc des vers métriques adressés alternativement ou successivement au *sāqī*, lui demandant de servir du vin, et au *moghannī*, lui suggérant de jouer de la musique et de chanter. Bien entendu, le poète fait apparaître, à travers son poème, ses sentiments intérieurs sur le caractère passager de ce monde, la vanité des dignités temporelles, la fortune adverse, le malheur humain, l'infidélité de la bien-aimée, la perfidie de l'« autre », l'hypocrisie des humains, la bonne entente des bons vivants, le reproche des ermites perfides, etc. Il y ajoute parfois des formules de sagesse et des maximes<sup>8</sup>.

Selon M. J. Mahjub, l'exemple le plus ancien de ce genre poétique (*Sāqīnāma*) est attribué à Fakhr al-Dīn As'ad-e Gorgānī (XI<sup>e</sup> siècle), auteur de *Vis va Rāmīn*<sup>9</sup>. Mais malheureusement, il ne nous reste de ce *Sāqīnāma* que les deux vers suivants : « Viens échanson, apporte-moi de cette eau à l'éclat du feu/Qui emporte la blessure de l'âme et le chagrin du cœur. /Viens chanteur, chante-moi cette chanson/Qui me fasse couler mille ruisseaux de larmes ».

Nezāmī-ye Ganjavī (1141-1209), dans son *Eskandarnāma*, prend pour modèle l'exemple de Gorgānī et la plupart de ses poèmes, surtout son *Eskandarnāma*, ont à peu près la même forme et le même métrique que celui du maître. Et tous les vers de son premier *Sāqīnāma* commencent avec les termes « Viens échanson ».

Après Nezāmī, Khosrow Dehlavī, dans son *Āyīne-ye eskandarī* (« Miroir d'Alexandrie »), Kh<sup>w</sup>ājūy-e Kermānī, dans

8. Voir A. Golčīn-e Ma'ānī, *Tadkera-e Peymāna* (recueil des *Sāqīnāma*), (Téhéran, 1990), p. 1

9. M. J. Mahjub, « Sāqīnāma, Mogannīnāma », *Sokhan*, printemps 1950, 11<sup>e</sup> année, n° 1, p. 77.

son *Homāy va Homāyun*, et ensuite, Jāmī, dans son *Eskandarnāma*, ont adressé des vers au *Sāqī* et au *Moghannī*.

Aussi, selon ‘Abd al-Nabī Fakhr al-Zamānī-ye Qazvīnī, auteur de *Tadkere-ye Meykhāna* (« Anthologie de la taverne »), Nezāmī-ye Ganjavī et Amīr-Khosrow Dehlavī sont-ils les premiers poètes persans qui ont composé des *Sāqīnāma*. Mais leurs *Sāqīnāma*-s ne sont pas des poèmes indépendants et ils sont faits des vers épars adressés au *sāqī* tout au long de leurs *Khamsa* (« Les cinq livres »). Et en effet, Salmān Sāvajī, et après lui, Ḥāfez, sont les premiers poètes qui ont composé des *Sāqīnāma* sous la forme des poèmes indépendants : idée partagée aussi par ‘Allāma Dahkhodā. Alors que pour Golčīn-e Ma‘ānī, l’éditeur de *Tadkere-ye Meykhāna*, c’est à Kh<sup>w</sup>ājūy-e Kermānī que revient le privilège d’être le premier auteur de *Sāqīnāma*. Mais, Kh<sup>w</sup>ājū, S. Sāvajī et Ḥāfez étant, tous les trois, des poètes du XIV<sup>e</sup> siècle, c’est en tout cas à cette époque que le *Sāqīnāma* prend la forme d’un genre littéraire particulier qui jouit ensuite d’une grande vogue au cours des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le nom de la plupart des auteurs dont nous disposons le *Sāqīnāma* est recueilli dans *Tadkere-ye Meykhāna*, et une liste en est donnée par Zarrinčiyān<sup>10</sup>. Voici quelques noms, parmi les plus illustres, des poètes du XVIII<sup>e</sup> siècle : ‘Āqel-e Hindī, Ašraf-e Māzandarānī, Āzar-e Bigdelī, Elhām-e Ešfahānī, ‘Ezzat-e Akbarābādī, ‘Ezzat-e Heravī, Ma‘lūm-e Tabrīzī, Nāmi-ye Ešfahānī, Nāšer-‘Alī Sarhendī, Rābet-e Ešfahānī, Sālek-e Qazvīnī, Vaḥīd-e Qazvīnī, Vāzeḥ-e Sāvajī.

La forme de ces *sāqīnāma* est souvent le *mathnawī* qui est une métrique propre à la poésie persane. Cette forme est celle des poèmes composés de distiques rimés, à rythme unique

10. Zarrinčiyān, “*Sāqīnāma* dans la littérature persane”, *Revue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l’Université Ferdowsi* (Machhad), automne 1977, p. 576. Voir aussi Aḥmad Monzavī, *Catalogue des manuscrits persans*, Téhéran, Institut culturel régional, 1973/1351, Vol. IV, pp. 2857-2891

tout au long du poème. Le mètre du *mathnawī* pour le *sāqīnāma* est le mètre *motaqāreb moṭamman-e maqsūr* ou *maḥzūf*; c'est-à-dire, chaque distique est fait de huit pieds (quatre à chaque vers) de trois syllabes, sauf le dernier qui n'en a que deux, s'il est *maḥzūf*, et une seule, s'il est *maqsūr*. Chaque pied est composé d'une syllabe courte (◌) et deux syllabes longues (—). Ainsi, le code de chaque vers dans un distique à mètre *motaqāreb moṭamman-e maqsūr* est : (◌ — — ◌ — — ◌ — — ◌) ; et pour le distique à mètre *motaqāreb moṭamman-e maḥzūf* : (◌ — — ◌ — — ◌ — — ◌ —). Or, le distique sera composé de dix syllabes, s'il a un pied *maqsūr*, et de onze, s'il a un pied *maḥzūf*<sup>11</sup>. Le nombre des vers de *sāqīnāma* varie de 60 à 900.

Ainsi, alors que la poésie bachique arabe tolère tous les mètres poétiques, la forme de le *sāqīnāma* est presque toujours le *mathnawī*, sauf quelques rares exemples qui sont composés sous la forme de poème strophique à refrain ou sans refrain<sup>12</sup>.

Quant au fond, bien que les *sāqīnāma* développent, à peu près, les mêmes sujets que tous les poèmes bachiques, le sens souvent mystique des mots "vin", "échanson", "coupe", "taverne", "tavernier", "amour", etc., fait le trait particulier des *sāqīnāma* et les distingue des poèmes bachiques arabes. En effet, le mysticisme se mêlant à la littérature persane à partir du XI<sup>e</sup> siècle, ce genre de poèmes prend, lui aussi, un sens mystique. Ainsi, chez l'auteur du *sāqīnāma*, l'échanson est celui qui encourage et instruit, fait fleurir le cœur du mystique en lui révélant les secrets et la réalité des choses. Quelques vers de Neẓāmī sont bien révélateurs : « Crois-tu, ô *Kheẓr*<sup>13</sup>

11. Voir Elwell-Sutton, L.P. ; *The Persian metres*, (London, 1976), p. 90.

12. Pour les formes strophiques à refrain ou sans refrain des *Sāqīnāma*, voir les *Sāqīnāma* de : 'Arāqī, Mīrzā Neẓām Dastgheyb, Aīvali-ye Sīstānī, Kāmel-e Jahromī, Ḥakīm Faghfūr et Ḥakīm Shafāyī.

13. Nom d'un prophète de la légende islamique.

au pas fortuné/Que du vin j'entends vraiment le vin ?/De l'échanson, j'entends la promesse de Dieu/Du vin, un état d'oubli et de renoncement ».

L'auteur de *sāqīnāma*, traitant ses sujets propres, évoque parfois la mort, l'instabilité de la vie, la sagesse, etc.

Ainsi, en plus de ses propres sujets, le *sāqīnāma* aborde aussi les sujets des autres genres poétiques : comme la *qaṣīda*, il a une introduction sur la médiocrité de ce monde blâmable, ensuite un éloge, et enfin une invocation. Comme le *ghazal* (« poème d'amour »), la *sāqīnāma* décrit la bien-aimée et se plaint de la séparation et de la solitude ; mais ici, la bien-aimée et la solitude peuvent prendre un sens mystique. Et enfin, comme *Qeṭ'a* (« stance »), le *sāqīnāma* blâme la médiocrité de ce monde et donne des conseils et des maximes. Aussi, parmi toutes les espèces de *mathnawī*, la *sāqīnāma* est la seule qui soit lyrique. C'est donc pour avoir la liberté de bien manier ce genre touche à tout, que les poètes se sont servis de la forme du *mathnawī* pour leur *sāqīnāma*.

Or, à part les thèmes communs à tous les genres poétiques, certains sujets font, nous l'avons vu, l'objet particulier du *sāqīnāma* : le vin, l'échanson, le chanteur-musicien, la taverne, le tavernier, l'instabilité du monde, la jouissance du moment, le plaisir de l'ivresse<sup>14</sup>, la conscience, l'inconscience, etc. Les images employées pour la description de chacun de ces termes sont d'une grande originalité et sans précédent dans la littérature persane. Par exemple, le mot *moghannī* qui n'a aucune place dans les soixante-dix *ghazal*-s de Ḥāfez, est évoqué plus de quinze fois dans son *sāqīnāma* qui ne compte que soixante vers seulement. Aussi, y a-t-il plus de trente termes divers pour le seul mot vin, dans le *sāqīnāma* de Ḥakīm Partovī<sup>15</sup>. Voici certaines images, expressions et mots composés employés pour les thèmes les plus fréquents :

Pour le vin :

14. Voir «Enivrez-vous », le petit poème en prose de Baudelaire.

15. Zarrinčiyān, art. cité, p. 582.

*Gowhar-e šabčērāg* («escarbouche»), chandelle animatrice des réunions, feu de Moïse, le collyre, gemme lumineuse, joie de la vie, printemps du cœur des ivrognes, brûle-foi, source du soleil, source de tous les plaisirs, contresortilège, chandelle de la vertu du cœur, sang légitime, tulipe du jardin des plaisirs, contrepoison de l'âme, remède du cœur des amants, repos de l'âme, chandelle du cœur, rubis coulant, grenat fondu, aliment de la sagesse, brûle-ignorance, de la couleur tulipe, trompe-ermite, feu de Zoroastre, lumière des mages.

Pour le *sāqī* ou l'échanson :

Nouvelle mariée du printemps, roseraie confiante du cœur, Salomon de la coupe, nuage vendeur de gemme, ivre au cœur veillant, source de générosité, arbitre-juge, irrigateur de joie, blanchisseur des rancunes, amas de fleurs, ennemi de l'ascétisme et de l'opportunité, brûle-pénitence, animateur des parties, amour-culte.

Pour le *jām* ou la coupe :

*Bijāda* [ambre], *Parvīz-rang* [couleur de Parviz], *giti-namāy* [qui reflète l'univers], *zahrxand* [rire sarcastique], *sarmadī* [immortel], soleil-visage, éclaire-monde, lumière de la nuit, lumière du jour, *xoršid-čehr* [soleil-visage], *čašm-o čērāg-e del* [l'œil et lumière du cœur], *raxšān* [lumineux].

Pour le *moghannī* ou le chanteur-musicien :

*Torfa-rūy-o torfa-gūy* [au visage et au dire merveilleux], *xāter-farīb* [trompe-cœur], *Nakīsā-šefāt* [qui a la qualité de Nakîsâ<sup>16</sup>], guérisseur des cœurs.

Pour le luth :

*Nağme-ye jān-šekār* [mélodie chasseresse du cœur], *mast-e hengāma-sāz* [ivre, tapageur], secours des opprimés, *jahān-sūz* (« brûle-monde »), éclairage des nuits sombres, calmant des cœurs, *šād konande-ye ravān* (« qui fait la joie de l'âme »), vivifiant des âmes mortes, allumeur des lumières éteintes.

16. Musicien contemporain de Khosrow Parvīz, roi Sassanide.

Un des passages les plus beaux des *sāqīnāma*-s est leur « invocation » qui sert de formule finale et où le poète prête serment à Dieu ou au (la) bien-aimé(e), sur tout ce qu'il trouve ou sent autour de lui : le cri de la harpe et du luth, la prière et le blasphème, la louange de Dieu, les supplications, les lamentations, l'amant et l'amante, les jarres débordantes, ceux qui consacrent leur vie à l'amour, la taverne, les buveurs, le couvent des mages, le vin, les ivrognes, les yeux de la bien-aimée, la pudeur des belles, les solitaires, les vrais croyants, 'Ali (1<sup>er</sup> imâm des chi'ites), etc. Voici la traduction de quelques vers de « l'invocation » de Sâlek-e Qazvīnī, poète du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup> : « Ô mon Dieu (je Te prête serment) par le culte des ivrognes/par les solitaires tenant la coupe à la main. /par ce vin qui, selon les bons vivants/Est interdit à l'ermite, permis à nous. /par le culte du temple d'amour pur/sur le cha-pelet de cent grains de la vieille vigne./.../Qu'au banquet des vrais ivrognes/J'aie le cou dressé comme celui de la cara-fe./Donne-moi l'espoir d'une coupe de vin de ta clémence/Que je ne languisse pas au matin du jour du jugement. /Je veux que ce vin me rende tellement ivre/Que je sois, sur le dos des gardiens, porté au paradis. »

Aussi, dans les *sāqīnāma*-s, est évoqué le nom de plusieurs instruments, airs et termes techniques de musique : luth, flûte de roseau, harpe, tambour de basque, cithare, mélodie, gamme, accord, corde aiguë, corde grave, mode, plectre... ; le nom de certains versets du Coran, des *hadith*-s (« propos du Prophète rapporté par la tradition »), et des personnages renommés comme Mahomet, 'Alī, Manṣūr, Davūd, Salomon, Jamšīd, Aphridun, Rostam, Alexandre, Moïse, Jacob, Gog, etc.

Pour une fin heureuse, voici quelques vers du *sāqīnāma* de Hāfez qui a servi de modèle à la plupart de ses successeurs :

« Viens échanton (apporte-moi) de ce vin qui me rétablisse/Abondant générosité, rapportant connaissance. /Sers-

17. Voir *Tadkere -ye Peymāna*, op. cit., pp. 221-222.

m'en, car je suis très bouleversé/De ces deux qualités étant privé. /Viens échanton (apporte-moi) cette coupe de vin dont le reflet/Adresse un message à Keykhosrow et à Jamšid.../Donne-moi échanton de ce vin dont Jām-e Jam/ Prétend voir le secret du monde invisible./Sers-m'en pour être, avec l'approbation de la coupe/Informé, comme Jamšid, du secret de l'univers. /Comme Jamšid a bien dit à la couronne et au trésor !/Qu'il ne vaut même pas un sou, ce monde périssable. /Viens échanton (apporte-moi) ce feu resplendissant/Que Zoroastre cherche sous la cendre. / Sers-m'en, car dans le culte des ivrognes /Les adorateurs du feu et ceux des biens de ce monde sont les mêmes. /Viens échanton (apporte-moi) de ce vin nouveau/Dont le siège est dans les cabarets ou les tavernes. / Sers-m'en, car je cherche à être infâme/Et à être l'adepte du vin et de la coupe.../Sers-moi du vin et viens voir le feu d'artifice de l'esprit/Enivre-moi et viens voir le trésor de science et de sagesse. /Je suis celui qui prenant la coupe à la main/Voit toute l'existence dans ce miroir. /Dans l'ivresse, je respire la vertu/Je respire la générosité dans la misère. /C'est dans l'ivresse que l'on peut percer les secrets/Car, on ne peut les cacher si on est inconscient. /Quand Ḥāfez enivré fait une chanson/C'est le chant de Vénus, le salut du ciel<sup>18</sup>.

---

18. Ḥāfez, *Dīvān*, éd. P. N. Khānlārī, (Téhéran, 1983), vol. 2, pp. 1052-1054. Les *mathnavī* à mètre *motaqāreb* qui sont venus sous le titre de *sāqīnāma* dans le recueil des poèmes de Ḥāfez ou son *Dīvān*, sont bien nuancés dans les différentes copies de ce recueil, tant au point de vue du nombre que de l'ordre des vers. Dans certaines copies, les vers adressés à *Sāqī*, à *Moğannī* et autres sont mélangés et alors, leur nombre peut remonter de quinze (copie de 1433) à deux cent deux (copie de 1920), ou même à deux cent soixante cinq (copie de 1973, éd. M. Farzād). Alors que dans certains d'autres, comme celle que nous avons citée, le *sā-qīnāma* et le *moğannīnāma* constituent des poèmes indépendants.